

Camp de jour
de Château-Richer

DOCUMENT DE PARENTS

camp de jour
CHÂTEAU-RICHER
2022

ÉTÉ 2022

**TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ!**



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice des loisirs	p. 3
Journée type au camp de jour	p. 5
Contrôle des absences	p. 6
Surveillance animée et procédures de départ et d'arrivée	p. 7-8
Procédure sanitaire et règlements liés à la COVID-19	p. 9-10
Procédure d'exclusion (enfants malades)	p. 11-12
Médicaments, lunch, restaurant	p. 13
Crème solaire, spécialités, journée de pluie	p. 14
Vêtements et sac à dos : quoi apporter au camp de jour?	p. 15
Feuille de chou et sorties	p. 16
Périodes de baignade	p. 17
Dodos	p. 18
Club Ados	p. 19
Procédure en cas de manquement de la part d'un enfant	p. 20
Règles de conduite	p. 21
Description du site	p. 22
Équipe d'animation 2022	p. 23
<u>ANNEXES</u>	p. 24
Annexe 1 : Menu du restaurant	
Annexe 2 : Horaire des terrains pour chacun des groupes	
Annexe 3 : Calendrier du camp de jour	
Annexe 4 : Trajet d'autobus	

MOT DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS

Chers parents,

Comme à chaque année, nous sommes heureux et impatients d'accueillir vos enfants à notre camp de jour estival! Notre personnel d'animation 2022 est donc prêt à faire vivre de merveilleux moments à vos enfants ; il ne manque plus que leur présence sur le camp!

Afin de bien préparer l'arrivée de votre enfant au camp de jour, voici un document d'information qui répondra sans doute à quelques-unes de vos questions et vous aidera à comprendre le fonctionnement et les particularités de notre camp. Si vous avez d'autres questions suite à la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.

Notre passion : L'animation !

Notre mission : Faire vivre à vos enfants un été inoubliable.

Nous vous souhaitons un très bel été 2022 !



Marie Michelle Thibault

Directrice des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 # 206

loisirsetculture@chateauricher.qc.ca

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2022

La Ville de Château-Richer vous présente ce document d'information, qui pourra répondre à la majorité de vos interrogations concernant le fonctionnement du camp de jour.

Vous y trouverez toutes les informations pertinentes et préalables à l'arrivée de votre enfant sur notre site.

Vous y retrouverez, entre autres :

- La journée type;
- Les sorties et journées spéciales;
- Le fonctionnement du restaurant;
- Le matériel à apporter à tous les jours;
- Le fonctionnement de la surveillance animée (service de garde);
- Le fonctionnement des autobus;
- La procédure de départ et d'arrivée des enfants;
- Etc.

POUR NOUS JOINDRE

Les responsables du camp de jour :

Rosélie Duclos, Carolane Fillion et Sara Jade Potvin

☎ 418 824-4365

✉ campdejour@chateauricher.qc.ca

f Camp de jour de Château-Richer

La directrice des loisirs et de la culture :

Marie Michelle Thibault

☎ 418 824-4294 #206

✉ loisirsetculture@chateauricher.qc.ca



LA JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR

BON MATIN !

7 h à 9 h

ACCUEIL – Autobus et surveillance animée

9 h à 9 h 30

Rassemblement thématique, prise de présence, crème solaire

9 h 30 à 10 h 30

Période de jeu

10 h 30 à 10 h 45

Collation et prise de présence

10 h 45 à 12 h

Période de jeu

12h à 13h

Diner, crème solaire et prise de présence

13 h à 14h15

Période de jeu

14 h 15 à 14 h 30

Collation et prise de présence

14 h 30 à 15 h 45

Période de jeu

15 h 45 à 16 h

Préparation pour le départ et direction vers les autobus

16 h à 17 h 30

DÉPART – Départ autobus et surveillance animée

À DEMAIN!

CONTRÔLE DES ABSENCES

Tous les jours, les présences sont prises au minimum 4 fois, et ce, pour assurer une plus grande sécurité.

En cas d'absence de votre enfant, s'il vous plaît, bien vouloir aviser les responsables du camp de jour en laissant un message sur la boîte vocale du **418 824-4365**, sur la **page Facebook** via Messenger ou par courriel à : **campdejour@chateauricher.qc.ca**.

Notes importantes

- Si, pour une raison spéciale, vous permettez à votre enfant de quitter le site durant la journée, **une autorisation écrite est nécessaire.**
- Par mesure de sécurité, nous vous prions de **communiquer avec les responsables du camp pour toute modification concernant le départ de votre enfant.**
- **Seules les personnes autorisées à quitter avec l'enfant dans la fiche santé de ce dernier pourront quitter avec l'enfant.** Il est de votre responsabilité de mettre cette section de la fiche santé à jour avant le début du camp ou de nous contacter pour nous aviser d'un changement dans les personnes autorisées.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h lors du rassemblement, nous le considérons comme absent et il devient alors votre responsabilité de le reconduire à son groupe.

En résumé :

Aucune gestion des absences ne sera effectuée sur le site du camp de jour. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir du moment où il arrive sur le site. **Si le jeune est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables.** C'est pourquoi nous vous demandons de nous avertir le plus tôt possible de son absence. Un simple courriel ou message Facebook suffit!

LA SURVEILLANCE ANIMÉE

Matin : de 7 h à 9 h

Fin de journée : de 16 h à 17 h 30

Objectif : La surveillance animée a pour fonction d'encadrer les jeunes lors de la période d'arrivée et de départ du camp de jour.

Fonctionnement de la surveillance animée

Le matin entre 7 h et 9 h, dès son arrivée sur le site, l'enfant sera pris en charge par les animateurs de la surveillance animée. Après avoir donné sa présence aux responsables, l'enfant se dirigera vers sa zone de surveillance animée (surface de dek ou fourmi). Des animateurs seront en poste pour animer et superviser les jeunes. Les activités de groupe débutent à 9 h et se terminent à 16 h. Il est très important que votre enfant soit présent dès 9 h pour le début de la journée, car après 9h, la journée au camp est commencée et les groupes sont déjà en route vers leurs activités. En fin de journée, dès 16 h, la surveillance animée du soir recommence jusqu'à la fin du camp de jour, à 17 h 30.

***Les jouets de la maison, les objets électroniques (Ipod, Nintendo DS, cellulaire, etc.) ainsi que les vélos, trottinettes, skates (sauf si moyen de transport) sont interdits au camp de jour.** Bien que nous soyons rigoureux sur toutes situations de vol au camp de jour, sachez que nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol de tout objet.

Puisque la circulation sur le camp est permise cet été en raison des allègements sanitaires, **prenez note qu'il n'y a plus de service à l'auto pour l'arrivée et le départ des enfants!** Les parents et tuteurs pourront donc stationner leur voiture et venir porter et chercher leur enfant sur le site, comme c'était le cas en 2019. Terminé la presse et l'attente dans la voiture! ***Il ne faut pas oublier de toujours confirmer le départ d'un enfant auprès d'une responsable avant de quitter.***

PROCÉDURE DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

À votre arrivée au site, la vérification de l'identité des parents ou des personnes à charge ainsi que la prise de présence officielle des enfants se fera au poste d'accueil par les responsables. Pour le départ des enfants, les mêmes procédures s'appliquent. Si vous avez une consigne particulière à transmettre à l'animateur de votre enfant, vous pouvez le faire en déposant ou en venant chercher votre enfant. Le message sera noté par les responsables et remis à l'animateur de votre enfant.

Si vous devez venir chercher ou porter votre enfant au courant de la journée, il est toujours recommandé d'en aviser les responsables, soit par courriel, par message Facebook ou par téléphone. Dans ce cas, les animateurs pourront préparer le départ de l'enfant (ou attendre son arrivée). Puisque certains terrains d'activité sont assez éloignés (par exemple, le terrain de soccer), de connaître à l'avance les départs hâtifs peut faciliter grandement la logistique des activités et éviter des temps d'attente inutiles pour l'enfant, l'animateur et le parent!

Nous souhaitons vous rappeler qu'il est primordial de signaler le départ de l'enfant en fin de journée et de mentionner avec quelle personne il quitte (ex : je me nomme Karine Hovington, je suis la mère de ...).

Si vous désirez laisser partir votre enfant par ses propres moyens (à pied, à vélo, etc.), vous devez l'avoir déjà spécifié sur votre formulaire d'inscription. Sans cette autorisation ou sans autorisation écrite du parent, aucun enfant ne peut quitter sans la présence d'une personne responsable. Pour ce qui est des personnes responsables que vous avez choisies, le nom de celles-ci figure sur le formulaire d'inscription que vous avez complété en ligne. **Il est de votre responsabilité de le mettre à jour avant le début du camp et de nous informer de tout changement!**

IMPORTANT : Lorsque l'horaire de la surveillance animée ne sera pas respectée (la surveillance animée se termine à 17 h 30), des frais de 10 \$ par tranche de 10 minutes entamées vous seront facturés, le tout payable sur place ou le lendemain.

* N.B. L'heure figurant sur la tablette des responsables sera le point de référence.

COVID-19 : PROCÉDURE POUR 2022

La sécurité, notre priorité à tous!

Soyez assurés que nous avons à cœur la sécurité des enfants et des employés de notre camp de jour. Afin que toutes et tous passent un été formidable et se tiennent en pleine santé, **nous aurons besoin de votre collaboration, votre prévention et votre transparence tout au long de l'été.** Nous nous réjouissons de pouvoir offrir une formule de camp de jour qui s'approche de la « normale » après deux étés particuliers. Toutefois, nous devons rester vigilants. L'implication de tous (parents, enfants, équipe d'animation) est déterminante et primordiale !

Nous demandons la collaboration de tous les parents et tuteurs : il ne faut pas hésiter à tester votre enfant en cas de symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID-19.

Procédure d'isolement

Les procédures d'isolement en vigueur pour l'été au camp de jour sont celles actuellement demandées par le gouvernement du Québec. Ainsi :

Si l'enfant présente un test positif à la COVID-19

L'enfant doit s'isoler à la maison au moins 5 jours. La période d'isolement débute dès l'apparition des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement. **Après ces 5 jours, si les symptômes s'améliorent et que l'enfant n'a plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, il peut reprendre ses activités au camp de jour.**

Durant les jours suivants (généralement 5 jours) :

- **l'enfant devra porter un masque lors de toute interaction sociale (sauf pour les enfants de 5 ans et moins);**
- **il faudra respecter la distanciation autant que possible.**

* Les personnes non vaccinées doivent également obtenir un résultat négatif pour reprendre leurs activités.

* Ces consignes d'isolement s'appliquent également aux enfants qui présentent des symptômes de la COVID-19 et qui n'ont pas fait de test de dépistage, sauf s'ils ont eu la COVID-19 dans les deux derniers mois.

COVID-19 : PROCÉDURE POUR 2022 (SUITE)

Consignes pour les frères et soeurs qui habitent sous le même toit que l'enfant atteint de COVID-19 et qui fréquentent également le camp de jour

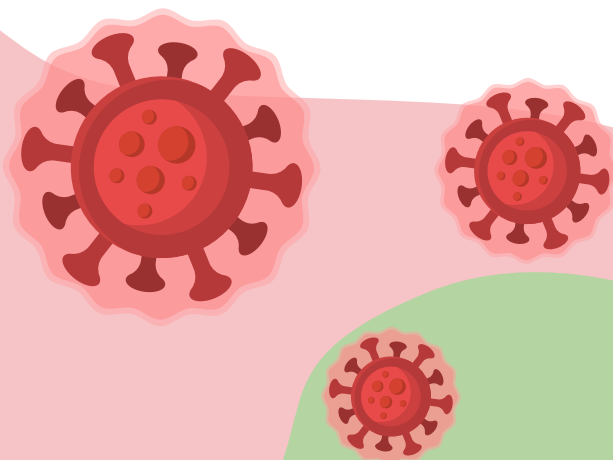
Pendant 10 jours, les frères et soeurs qui fréquentent le camp de jour devraient :

- Surveiller l'apparition de symptômes;
- Porter un masque lors de toute interaction sociale (sauf pour les enfants de 5 ans et moins);
- Respectez la distanciation de 2 mètres, autant que possible.

Les parents ou les personnes à charge de l'enfant touché doivent aviser les responsables du camp de jour lors de la réception d'un test positif à la COVID-19 chez un enfant. Cette transparence nous permet de mettre en place les procédures nécessaires de prévention et assurer la sécurité des enfants du camp et de notre équipe d'animation. Votre collaboration est appréciée!

ATTENTION : Tout enfant se présentant au camp de jour devra respecter les consignes sanitaires mises en place sur le site du camp et les procédures liées à l'isolement. Le camp de jour de Château-Richer se réserve le droit de refuser l'accès à tout enfant qui ne se plierait pas aux procédures d'isolement ou aux mesures sanitaires imposées.

*Suivant l'évolution des consignes sanitaires mises en place par le gouvernement du Québec, les procédures d'isolement sont sujettes à changement au courant de l'été.



PROCÉDURE D'EXCLUSION : ENFANTS MALADES

Dans le but d'offrir un service sécuritaire, le camp de jour se donne une procédure pour identifier les enfants à risque et pour rendre le camp accessible à la clientèle.

Exclusion (quand exclure un jeune malade?)

Tout enfant dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités quotidiennes de son groupe et qui demande des soins sera exclu du site jusqu'à son rétablissement. Il évitera ainsi de nuire au bon déroulement des activités et à la santé générale de son groupe ou du camp de jour en entier.

Cette procédure d'exclusion vise :

- le bien-être du jeune ;
- le bien-être des autres jeunes du camp et du personnel.

Important : Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez prévenir les responsables du camp et garder votre enfant à la maison.

Signes et symptômes observés chez votre enfant :

- Vomissements ;
- Diarrhée ;
- Écoulement nasal vert, abondant et persistant ;
- Fièvre 38,5 °C ou 101,4 °F ;
- Plaie infectée qui coule aux mains ou à la bouche et qui n'est pas encore traitée ;
- Allergies : on doit aviser le responsable du camp des types d'allergies pouvant survenir chez l'enfant;
- Maladies contagieuses et parasitaires : Vous devez vérifier auprès des services concernés (ex. CLSC) pour connaître les symptômes des différentes maladies contagieuses et voir s'il s'agit bien d'une maladie contagieuse et parasitaire et entreprendre les procédures qui s'imposent le cas échéant (voir page suivante).

MESURES À PRENDRE EN CAS DE MALADIES INFECTIEUSES

MALADIE	EXCLUSION	AVERTIR LES PARENTS D'ENFANTS IMMUNO-SUPRIMÉS
CONJONCTIVITE	Non, sauf si épidémie.(3 cas ou+ dans le service de garde ou 2 cas dans un même groupe)	Non
COQUELUCHE	Oui, pour 5 jours après le début du tx. (2) ou jusqu'à 3 sem après le début de la toux en l'absence de tx.	Non
ÉRYTHÈME INFECTUEUX (5E MALADIE)	Non	Oui
GASTRO-ENTÉRITE ÉPIDÉMIQUE	Oui, jusqu'à 24 h après le début du tx ou jusqu'à guérison en absence de tx.	Non
GALE	Oui, si non traité et jusqu'à 24h après le début du tx.	Non
GIARDIASE	Oui, en période de diarrhée active.	Non
IMPÉTIGO	Oui, jusqu'à 24h après le début de tx ou jusqu'à guérison complète des lésions en l'absence de tx.	Non
INFECTION À MÉNINGOCOQUE	-----	Non
INFECTION À STREPTOCOQUE	Oui, jusqu'à 24h après le début du tx.	Non
MÉNINGITE VIRALE	-----	Non
MONONUCLÉOSE INFECTIEUSE	Non	Non
OREILLONS	Oui	Oui
OXYUROSE	Non	Non
PÉDICULOSE	Oui, si non traité	Non
ROUGEOLE	Oui, jusqu'à 4 jours après le début des rougeurs.	Oui
RUBÉOLE	Oui, jusqu'à 7 jours après le début de l'éruption.	Oui
SCARLATINE	Oui, pour 24 h après le début du tx.	Non
SYNDROME PIEDS MAINS BOUCHE (COXSACKIE)	Non	Oui si contact avec le cas.
VARICELLE	Non	Oui

Tx = Traitement

MÉDICAMENTS

IMPORTANT : Il est important de fournir les médicaments de votre enfant à chaque jour, puisque nous ne conservons pas de médicaments sur le site du camp de jour. **De plus, le personnel du camp de jour ne peut pas administrer les médicaments à votre enfant, il s'agit de la responsabilité de ce dernier.** Vous êtes donc responsable de remettre les médicaments nécessaires à votre enfant et ce, à chaque jour et pour toute la durée du camp. Pour toutes questions à ce sujet, veuillez contacter les responsables de camp.

*Nous vous demandons de laisser le médicament dans son contenant d'origine.

LUNCH

Prévoir un repas complet et équilibré pour le dîner, deux collations ainsi **qu'une gourde d'eau (aucun contenant de verre)**. Il est important de prendre les dispositions nécessaires (« ice pack ») pour assurer une bonne conservation des aliments (aucun réfrigérateur ne sera à la disposition des jeunes sur le site). De plus, **prévoir un repas froid ou un thermos**, car nous dînons à l'extérieur et nous n'avons pas les installations pour réchauffer les repas. Il est à noter qu'aucun échange de nourriture ne sera permis durant le déroulement des activités. **La liste complète des allergènes à éviter se retrouvera sur la première feuille de chou.** Prévoyez déjà d'éviter toute collation contenant des arachides.

LE RETOUR DU RESTAURANT

C'est le retour du fameux restaurant du camp de jour! Le restaurant sera supervisé par notre indispensable. Le Club Ados pourra également s'impliquer dans le service du restaurant lors des collations et du dîner. Le restaurant offrira des collations et des desserts à moindre coût! Tous les items se vendront en bas de 2\$. Bien sûr, les traditionnels Mr. Freeze à 0,50\$ seront de retour cet été!

Attention : le restaurant ne fournira pas de dîner ou de repas complet, seulement des grignotines et des collations.



CRÈME SOLAIRE

Tous les enfants du camp devront s'appliquer de la crème solaire au minimum 2 fois par jour. Nous vous demandons de fournir la crème solaire individuelle de votre enfant et de bien vouloir l'identifier à son nom pour éviter les pertes. Nous en aurons toujours au camp de jour pour les oublis, mais nous demandons tout de même votre collaboration.

Dans la mesure du possible, les enfants se crèmeront eux-mêmes sous la supervision de leur animateur. Le cas échéant, particulièrement pour les plus jeunes, l'animateur pourra aider les enfants ayant plus de difficulté.

À cet effet, nous aimerions que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire avant son arrivée au camp de jour (si possible). Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée!



SPÉCIALITÉS

Pour assurer une diversité au niveau des activités du camp de jour, votre enfant participera, à différents moments dans la semaine, à des périodes de « spécialités ». Les spécialités sont en fait des activités spécifiques à lesquelles votre enfant aura la chance de participer tout au long de l'été : **sports et grands jeux, art dramatique, bricolage et science**. Diversité et qualité sont les mots d'ordre pour nos activités du camp de jour!

JOURNÉES DE PLUIE

Le camp de jour de Château-Richer poursuit ses activités, beau temps, mauvais temps!

Les locaux du site des loisirs ne permettent pas d'accueillir tous les enfants au même endroit en cas de journée de pluie. Pour cette raison, nous aurons accès au Centre Olivier-Le Tardif en cas de mauvaise température. Les enfants s'y rendront à pied via le lien piétonnier! Assurez-vous que votre enfant ait ses vêtements de pluie!



QUOI APPORTER AU CAMP DE JOUR?

Il est primordial de bien identifier les vêtements et accessoires au nom de votre enfant afin de minimiser les objets perdus et nous aider à retrouver le propriétaire !

Espadrilles : Prévoir une deuxième paire d'espadrilles à semelles qui ne marquent pas pour garder l'intérieur des bâtiments le plus propre possible lors des journées de pluie. De plus, les sandales de type « gougounes » ne sont pas permises hors des périodes piscines.

Pluie : Prévoir des vêtements de pluie (imperméable, chapeau de pluie, bottes et parapluie). Si la pluie est fine et la température convenable, les enfants joueront à l'extérieur malgré la pluie. Ils devront donc être habillés convenablement. Les enfants du camp de jour de Château-Richer ne sont pas faits en chocolat !

Casquette : Le port de la casquette ou du chapeau est fortement conseillé pour se protéger du soleil.

Vêtements d'eau : Comme la piscine et les jeux d'eau seront en service cet été, nous vous demandons de fournir maillot de bain, serviette et vêtements de rechange à vos enfants afin qu'ils puissent profiter de leur baignade.

VFI : Le camp de jour ne fournit PAS de vêtement de flottaison individuelle (VFI). Il est de votre responsabilité de fournir le VFI à votre enfant. Nous avons quelques-unes à prêter pour les urgences, mais en quantité très limitée. Si un enfant n'a pas son VFI alors qu'il en a besoin et qu'aucune autre VFI est disponible, nous devons lui refuser la baignade pour la journée.

Bouteille d'eau : Élément indispensable de l'été !

Crème solaire : Nous vous demandons de fournir la crème solaire individuelle de votre enfant.

**Truc de pro : afin de limiter les entrées et sorties de tout objet inutile, il est possible de laisser un sac au camp de jour au crochet de votre enfant contenant tout ce qui ne doit pas nécessairement retourner à la maison le soir (vêtements de rechange non-utilisés, vêtements de pluie, VFI, etc.).*



LES FEUILLES DE CHOU

À chaque semaine, les responsables divulgueront une feuille de chou dans laquelle on retrouve **les informations relatives à la semaine suivante**. Vous y trouverez un mot des responsables, un résumé de la thématique de l'été, diverses informations sur les activités (s'il y a lieu), les dodos (s'il y a lieu), les choses à apporter au camp de jour, les journées spéciales, etc. Bref, ce document est une source d'informations hebdomadaire. Nous vous conseillons donc d'y jeter un coup d'œil à chaque semaine.



Vous pourrez consulter la feuille de chou électronique via la **page Facebook du Camp de jour** ou sur notre **site Internet** au www.chateauricher.qc.ca. Vous recevrez également ces informations **par courriel**.

LES SORTIES

Comme à l'habitude, le coût d'inscription inclut les sorties. Vous n'aurez donc pas à déboursier d'autres montants au cours de l'été pour que votre enfant puisse y participer. Chaque enfant est donc automatiquement inscrit à chacune des sorties.

Une ou deux semaines avant chaque sortie, vous recevrez des explications (sur la feuille de chou). **Si vous savez que votre enfant ne participera pas à la sortie, veuillez, svp, nous aviser le plus tôt possible.** Dans un tel cas, si tous les groupes d'âge du camp de jour sont en sortie, vous devrez garder votre enfant à la maison. Par contre, s'il reste un ou quelques groupes d'âge au camp de jour, il pourra être jumelé avec d'autres enfants. Ces informations se trouveront dans les explications des sorties. Vous serez donc en mesure de savoir si votre enfant pourra se présenter au camp de jour ou s'il devra demeurer à la maison.

BONNE NOUVELLE : Les sorties à l'extérieur du camp sont de retour cet été! Rendez vous au calendrier en annexe pour voir les activités prévues à l'horaire!



PÉRIODES DE BAIGNADE

Votre enfant aura une période piscine d'une durée d'une heure par jour, ainsi qu'une période de jeux d'eau. Il est donc important que vous et votre jeune connaissiez certains des règlements qui concernent la piscine. Nous profitons également de l'occasion pour vous faire quelques recommandations :

- Les cheveux longs doivent être attachés lors de la baignade.
- **Si votre enfant doit porter un VFI, il faut lui en fournir un** puisque nous avons seulement quelques vêtements de flottaison qui seront mis à la disposition des jeunes. Pour vous éviter de les apporter à chaque fois, il vous sera possible de les laisser au camp de jour s'ils sont bien identifiés au nom de votre enfant.
- Le port du jeans ou du bermuda (ex : bermuda cargo qui n'est pas fait pour aller à l'eau) comme maillot de bain est interdit.
- Il est important de donner à l'enfant des vêtements de rechange pour qu'il puisse se mettre au sec après les périodes de baignade. Nous vous suggérons également de lui donner un sac de plastique pour qu'il puisse y mettre ses vêtements mouillés.
- Nous vous suggérons d'apporter des sandales de plage pour se promener dans l'enceinte de la piscine.

SYSTÈME DE BRACELETS ROUGE

Afin d'assurer une meilleure supervision du port de VFI pour les enfants du camp de jour, nous avons mis en place un système de bracelet. Tout enfant nécessitant un VFI pour la baignade se verra remettre un bracelet rouge à chaque début de semaine. Nous vous demandons de ne pas couper le bracelet à la fin de la journée : il sera bon jusqu'au vendredi. Cet outil permet à tous les animateurs, même ceux hors du groupe de votre enfant, de s'assurer que chaque enfant du camp est en sécurité dans l'eau.

Votre jeune devrait avoir avec lui (le tout identifié à son nom) :

- Des vêtements de rechange et un sac en plastique ;
- Une serviette de bain ;
- Des sandales de plage (facultatif) ;
- **Une aide flottante (si nécessaire).**



DODOS (8 À 13 ANS)



Après deux ans de mise sur pause, les dodos au camp de jour sont de retour! Les groupes des 8 ans, 9 ans, 10 ans et le Club Ados pourront dormir au camp de jour cet été à une date pré-sélectionnée (voir calendrier en annexe). Il s'agit d'une soirée remplie d'activités spéciales qui se termine par un coucher dans le chalet principal du site des loisirs. Le souper et le déjeuner sont fournis.

Une semaine avant l'activité « Dodo au camp de jour », vous retrouverez la liste du matériel nécessaire à apporter au dodo sur la feuille de chou ainsi que les détails de la soirée. Si vous refusez que votre enfant participe à l'activité, vous devrez en aviser les responsables dans les délais indiqués (Facebook, courriel, téléphone ou accueil du matin). Il est important de nous aviser le plus rapidement possible puisque nous devons prévoir les activités, le personnel, la nourriture et le matériel.

Si votre enfant participe au dodo, vous devrez fournir le matériel de camping nécessaire (matelas, *sleeping* ou couvertures, oreiller, etc.).

Si vous refusez que votre enfant participe à l'activité, votre enfant pourrait tout de même participer aux activités sur les heures régulières du camp de jour, ainsi qu'à la journée du lendemain. Pour l'enfant qui ne participe pas au « Dodo au camp de jour », le départ et l'arrivée se déroulent comme à l'habitude.

*Durant l'activité, les règles de vie du camp de jour s'appliquent de la même façon que sur les heures régulières.

CLUB ADOS (11 À 13 ANS)

Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux plus vieux du camp de jour, soit les 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour (spécialités, activités spéciales et sorties) et des activités supplémentaires possibles grâce au moyen de financement. Les jeunes inscrits au Club Ados participeront donc aux activités régulières du camp de jour (avec des activités adaptées à leur groupe d'âge) et participeront à des sorties supplémentaires et exclusives. Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en s'investissant dans la recherche de financement.

MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE «CLUB ADOS»

À l'inscription d'un enfant dans le Club Ados, les parents et personnes à charge se voyaient proposer deux choix.

1. Il était possible d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été, c'est-à-dire sans inclure le coût des activités supplémentaires.. Dans ce cas, l'enfant devra amasser 90 \$ via un moyen de financement pour participer aux sorties supplémentaires. Le moyen de financement retenu est un tirage par vente de billets auprès de la population. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 90 \$, les parents devront alors déboursier la différence pour que leur enfant puisse participer aux activités supplémentaires (par exemple, si leur enfant a amassé 70 \$, les parents auront à déboursier 20 \$). Les parents concernés par le financement de leur enfant recevront l'information nécessaire en temps et lieu.

2. L'autre possibilité était de payer la totalité de l'inscription au Club Ados, incluant les sorties supplémentaires (90\$). Dans ce cas, l'enfant n'aura pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les activités supplémentaires étaient incluse dans le coût d'inscription.

Veuillez noter qu'il est possible que le Club Ados choisisse, en groupe et avec leurs animateurs, de faire du financement supplémentaire (vente de biscuits, dîner pogos, etc.) en groupe afin de se payer des activités supplémentaires. Ce sont les jeunes du Club Ados qui modulent leur été à leur image, toujours avec l'appui de leurs animateurs et des responsables!

LES ÉTAPES DE BUREAU - RÉSUMÉ

Procédure en cas de manquement aux règlements de la part d'un enfant

Avertissement sévère du bureau

Advenant la non-résolution d'un problème au sein du groupe qui concerne un enfant et cela, malgré l'intervention de l'animateur, l'enfant sera référé aux responsables du camp. Un premier avertissement sévère sera donné.

1

Feuille de réflexion

Si le problème persiste, l'enfant sera rencontré une seconde fois par les responsables. Le parent sera contacté par les responsables. L'enfant devra remplir une feuille de réflexion qui devra être signée par un parent afin que l'enfant puisse retourner au camp de jour.

2

Règle de vie (1)

Si un problème persiste toujours, l'enfant sera rencontré une troisième fois par les responsables et se verra remettre une règle de vie. Le parent sera contacté par les responsables. La règle de vie devra être signée par un parent afin que l'enfant puisse retourner au camp de jour.

3

Règle de vie (2)

En fonction de la nature du problème, l'enfant pourrait se voir remettre une 2e règle de vie par les responsables si un problème persiste. Le parent sera contacté par les responsables. La règle de vie devra être signée par un parent afin que l'enfant puisse retourner au camp de jour.

4

Retrait 24h

Si le problème persiste malgré la progression dans les étapes de bureau, l'enfant sera retiré pendant 24 heures du camp de jour, et ce, dès le lendemain de l'incident. Le parent sera contacté par les responsables et invité à venir chercher son enfant sur-le-champ. Le retrait 24h devra être signé par un parent afin que l'enfant puisse retourner au camp de jour.

5

Retrait 48h

Si le problème persiste toujours, l'enfant sera retiré pendant 48 heures du camp de jour (les deux jours suivant l'incident). Le parent sera contacté par les responsables et invité à venir chercher son enfant sur-le-champ. Le retrait devra être signé par un parent afin que l'enfant puisse retourner au camp de jour. Cette étape est la dernière avant le retrait définitif de l'enfant.

6

Retrait définitif

Advenant que le comportement de l'enfant ne répond toujours pas aux attentes fixées par l'équipe du camp de jour et du service des loisirs à ce moment-ci, l'enfant sera retiré de façon définitive du camp de jour et n'aura plus la possibilité d'y être réintégré pour l'été en cours.

7

Il est important de souligner que dans le cas où la règle de vie a été enclenchée pour un manquement à l'un ou l'autre des règlements du camp de jour, le retrait 24 heures, qui est la deuxième étape, sera donné que ce soit pour le même manquement ou pour tout autre. La direction du camp de jour et la directrice des loisirs se réservent le droit d'outrepasser l'ordre de ces procédures selon la gravité de l'acte et du comportement de l'enfant. CETTE PROCÉDURE EST NON-NÉGOCIABLE.

RÈGLES DE CONDUITE

- 1** Je respecte les consignes des animateurs et celles de tous les membres du personnel du camp de jour, et ce, pour ma sécurité;
- 2** Je respecte tous les enfants et tous les membres du personnel du camp de jour et cela, autant dans mes paroles que dans mes gestes;
- 3** Je circule calmement lors des déplacements;
- 4** Je demeure sur le site du camp de jour et avec mon groupe;
- 5** Je laisse à la maison tout objet personnel qui n'est pas nécessaire au déroulement de ma journée (jouet, objet dangereux, bijou, etc.);
- 6** Je m'habille convenablement pour participer aux activités du terrain de jeux (tenue sportive);
- 7** Je prends soin du matériel, des locaux et de l'environnement;
- 8** Je dépose mes déchets dans la poubelle;
- 9** Je respecte les règlements de la piscine;
- 10** Je participe activement aux activités proposées.

DESCRIPTION DU SITE

Site : Site des loisirs de la Ville de Château-Richer (393, rue Pichette, Château-Richer)

Semaines d'activités : Du lundi au vendredi, du 27 juin au 12 août 2022

Horaire du service de surveillance animée et du service d'autobus : 7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30

Horaire d'opération du camp de jour : 9 h à 16 h

Capacité du site : Environ 250 enfants

Âge : 4 à 13 ans

ÉQUIPEMENTS SUR LE SITE :

- Terrain de soccer (grands jeux, sports, etc.) ;
- Espaces gazonnés pour différentes activités ;
- Surfaces de dekhockey ;
- Carré de sable ;
- Modules de jeux et balançoires ;
- Terrains de tennis ;
- Piscine municipale ;
- Jeux d'eau ;
- Deux bâtiments (chalet des loisirs et chalet Jean-Moisan) ;
- Accès au gymnase du Centre Olivier-Le Tardif.



Téléphone : 418 824-4365

Courriel : campdejour@chateauricher.qc.ca

Responsables du camp de jour : Rosélie Duclos, Carolane Fillion et Sara Jade Potvin

ÉQUIPE D'ANIMATION 2022

RESPONSABLES DU CAMP DE JOUR

Rosélie Duclos (Akai), Carolane Fillion (Couscous) et Sara Jade Potvin (Kiwi)

ANIMATEURS

4-5 ans : Sarah-Maude Bouffard (Jujube) et Augustine Rhéaume (Slush)

6 ans : Xavier Drouin (Sonic), Anne-Pier Garneau (Winnie) et Laurianne Therrien (Aqua)

7 ans : Émilie Fortin (Hip-Hop), Marie-Noëlle Dupont (Bretzel) et Kyle Racine (Tintin)

8 ans : Magaly Jobidon (Pastel) et Amy Bélanger (Litchi)

9 ans : Emrick Cloutier (Freezbee) et Maxym Bélanger (Cyclone)

10 ans : Laurie-Ève Isabelle (Dora), Chanelle Lessard (Coconut) et Audrey-Ann Lavoie (Papaye)

11-13 ans (Club Ados) : Sarah-Eve Lajeunesse (Venom), Samuel Rioux-Bégin (Fluo) et Claudie Rioux-Bégin (Twix)

ANIMATEURS À L'INTÉGRATION

Kelly-Anne Lessard (Salsa), Léane Levesque (Funky), Gabrielle Boucher (Gaïa), Marylou Bourgeois (Rocket), Audrey-Ann Bélanger (Neptune), Anthony Morin (Merlin) et Colin Letarte-Longchamps (Everest)

INDISPENSABLE

Coralie Jobidon (Rio)

DIRECTRICE DES LOISIRS

Marie Michelle Thibault (Couette)

ANNEXES



CALENDRIER

Été 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	27 Première journée 	28 Journée Cheveux fous 	29	30	1
2	4	5 Journée Safari 	6 Baie de Beauport 	7 Dodo des 10 ans 	8
3	11	12 Journée Sous l'océan 	13 Centre de plein air de Beauport	14 Balade à vélo (7 ans et plus) 	15
4	18	19 Journée Candyland 	20 Village Vacances Valcartier 	21 Dodo des 9 ans au camp 	22
5	25	26 Journée Kermesse 	27	28 Dodo du Club Ados 	29 Échange d'animateurs 
6	1	2 Journée Enquête 	3 Visite de Katag 	4 Dodo des 8 ans 	5
7	8	9 Journée Arc-en-ciel 	10	11 Spectacle du Camp de jour 	12 Fête de fin de camp! 

RESTAURANT

Menu sujet à changement en fonction de la disponibilité des items



GATORADE

2,00\$

CHIPS

2,00\$

GOLD FISH

1,50\$

FICELLO

1,00\$

PETIT JUS

1,00\$

POMME

0,50\$

JUJUBE MOTT'S

0,50\$

MR. FREEZE

0,50\$

SURPRISE DE LA SEMAINE ?\$

TRAJETS D'AUTOBUS

1er petit autobus

7h30 / 16h00 : Départ du site du camp de jour
7h45 / 16h30 : 1054, route de Saint-Achillée
7h47 / 16h28 : 879, route de Saint-Achillée
7h49 / 16h26 : 782, route de Saint-Achillée
7h54 / 16h21 : 553, route de Saint-Achillée
7h57 / 16h18 : 203, rang Saint-Ignace
8h00 / 16h15 : Coin chemin du Boisé et rang Saint-Ignace
8h01 / 16h14 : 23, rang Saint-Ignace
8h06 / 16h09 : 119, route de Saint-Achillée
8h08 / 16h07 : 79, route de Saint-Achillée
8h10 / 16h05 : Coin rue de la Promenade et montée du Parc
8h12 / 16h03 : 59, route de Saint-Achillée
8h15 / 16h45 : Arrivée au site du camp de jour

2e petit autobus

8h25 / 16h55 : Départ du site du camp de jour
8h29 / 16h59 : Coin rue Guyon et montée des Chênes
8h31 / 17h01 : Coin rue du Plateau et montée des Chênes
8h32 / 17h02 : Coin rue du Bureau et montée des Chênes
8h34 / 17h04 : 39, rue des Pommiers
8h36 / 17h06 : Coin rue des Perdrix et avenue des Merles
8h37 / 17h07 : 42, avenue des Merles
8h38 / 17h08 : 20, avenue des Merles
8h39 / 17h09 : 9, montée des Hirondelles
8h43 / 17h13 : 7874, avenue Royale
8h45 / 17h15 : Arrivée au site du camp de jour



TRAJETS D'AUTOBUS

1er gros autobus

7h30 / 16h00 : Départ du site du camp de jour
7h33 / 16h03 : 7714 et 7715, avenue Royale
7h35 / 16h05 : Coin rue Rhéaume et avenue Royale
7h37 / 16h07 : 7486, avenue Royale
7h40 / 16h10 : 7168, avenue Royale
7h42 / 16h12 : Coin rue Laval et avenue Royale
7h45 / 16h15 : 82, rue du Petit-Pré et rond-point du parc Turmel
7h48 / 16h18 : 7766, boulevard Sainte-Anne
7h50 / 16h20 : Arrivée au site du camp de jour

2e gros autobus

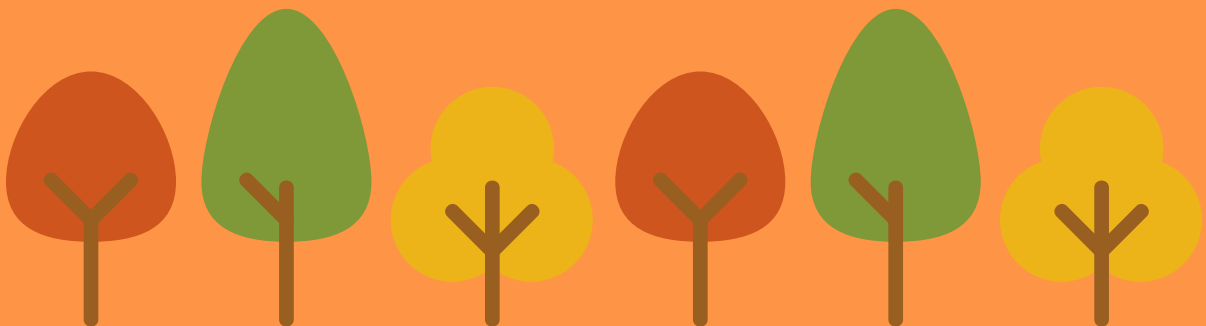
8h00 / 16h30 : Départ du site du camp de jour
8h02 / 16h32 : 8384, boulevard Sainte-Anne
8h04 / 16h34 : 8440, boulevard Sainte-Anne
8h06 / 16h36 : 4, rue Paré
8h07 / 16h37 : Coin rue Paré et avenue Royale
8h09 / 16h39 : 8776, avenue Royale
8h10 / 16h40 : 8764, avenue Royale
8h12 / 16h42 : 31, rue Bourque
8h13 / 16h43 : 25, rue de la Seigneurie
8h14 / 16h44 : Arrêts aux adresses de la rue Lafortune
8h17 / 16h47 : 8670, avenue Royale
8h18 / 16h48 : Arrêts aux adresses de la rue Roland-Rancourt
8h20 / 16h50 : 158, rue Huot
8h22 / 16h52 : Coin rue Fillion et avenue Royale
8h23 / 16h53 : 8539, avenue Royale
8h26 / 16h56 : 8216, avenue Royale
8h30 / 17h00 : Arrivée au site du camp de jour



HORAIRE DE TERRAINS

4-5 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Tennis	Jeux d'eau et fourmi	Zone gazon	Terrasse basse	Petite patinoire
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Piscine	Grande salle	Jeux d'eau et fourmi	Grande patinoire	Jeux d'eau et fourmi
12H À 12H45	Dîner Terrasse basse	Dîner Chalet J-M	Dîner Terrasse haute	Dîner Chalet principal	Dîner Zone gazon
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Fourmi	Piscine	Petite patinoire	Piscine	Soccer 1
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Piscine	Terrasse haute	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				



HORAIRE DE TERRAINS

6 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Grande salle	Jeux d'eau et fourmi	Grande patinoire	Tennis	Terrasse basse
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Piscine	Zone gazon	Jeux d'eau et fourmi	Soccer 1	Jeux d'eau et fourmi
12H À 12H45	Dîner Terrasse basse	Dîner Chalet J-M	Dîner Terrasse haute	Dîner Chalet principal	Dîner Zone gazon
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Fourmi	Piscine	Tennis	Piscine	Soccer 2
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Piscine	Grande patinoire	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				



HORAIRE DE TERRAINS

7 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Jeux d'eau et fourmi	Terrasse haute	Tennis	Petite patinoire	Zone gazon
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Grande patinoire	Piscine	Terrasse basse	Jeux d'eau et fourmi	Soccer 1
12H À 12H45	Dîner Zone gazon	Dîner Terrasse basse	Dîner Chalet J-M	Dîner Terrasse haute	Dîner Chalet principal
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Soccer 1	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine	Jeux d'eau et fourmi
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Piscine	Fourmi	Piscine	Grande salle	Piscine
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				

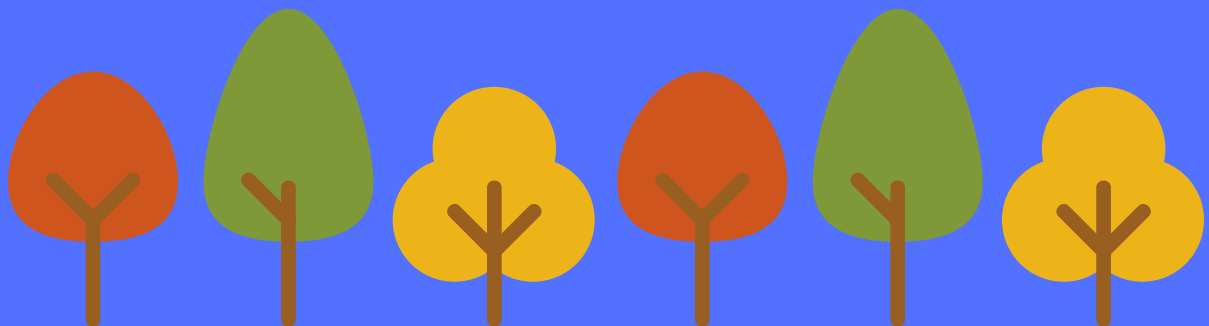


HORAIRE DE

TERRAINS

8 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Jeux d'eau et fourmi	Grande salle	Soccer 1	Zone gazon	Tennis
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Soccer 2	Grande patinoire	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Terrasse haute
12H À 12H45	Dîner Chalet J-M	Dîner Zone gazon	Dîner Chalet principal	Dîner Terrasse basse	Dîner Terrasse haute
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine	Petite patinoire	Piscine
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Terrasse basse	Piscine	Fourmi	Piscine	Jeux d'eau et fourmi
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				

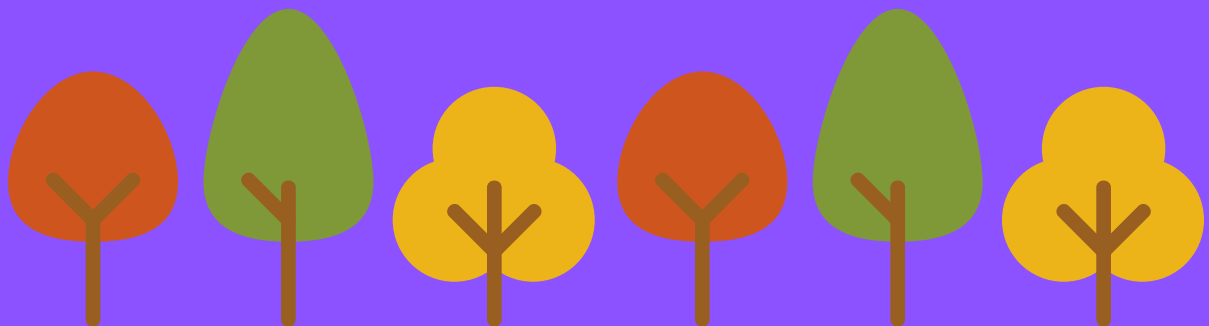


HORAIRE DE

9 ans

TERRAINS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Zone gazon	Terrasse basse	Grande salle	Jeux d'eau et fourmi	Grande patinoire
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Jeux d'eau et fourmi	Soccer 2	Piscine	Zone gazon	Tennis
12H À 12H45	Dîner Chalet J-M	Dîner Zone gazon	Dîner Chalet principal	Dîner Terrasse basse	Dîner Terrasse haute
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine	Soccer 1	Piscine
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Tennis	Piscine	Fourmi	Piscine	Jeux d'eau et fourmi
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				

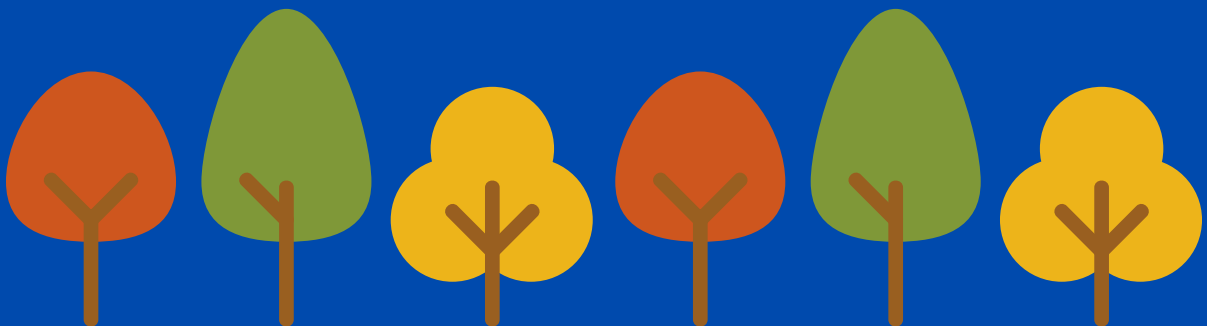


HORAIRE DE

10 ans

TERRAINS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Grande patinoire	Soccer 2	Jeux d'eau et fourmi	Terrasse haute	Jeux d'eau et fourmi
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Jeux d'eau et fourmi	Jeux d'eau et fourmi	Tennis	Piscine	Petite patinoire
12H À 12H45	Dîner Terrasse haute	Dîner Chalet principal	Dîner Terrasse basse	Dîner Zone gazon	Dîner Chalet J-M
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Piscine	Grande salle	Piscine	Fourmi	Piscine
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Zone gazon	Piscine	Grande patinoire	Piscine	Soccer 1
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				



HORAIRE DE TERRAINS

Club Ados

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H À 9H15	Rassemblement				
9H15 À 9H30	Crème solaire				
9H30 À 10H30	Petite patinoire	Zone gazon	Jeux d'eau et fourmi	Grande salle	Fourmi
10H30 À 10H45	Collation				
10H45 À 12H	Terrasse basse	Jeux d'eau et fourmi	Soccer 2	Tennis	Piscine
12H À 12H45	Dîner Chalet principal	Dîner Terrasse haute	Dîner Zone gazon	Dîner Chalet J-M	Dîner Terrasse basse
12H45 À 13H	Crème solaire				
13H À 14H15	Piscine	Tennis	Piscine	Jeux d'eau et fourmi	Piscine
14H15 À 14H30	Collation				
14H30 À 15H45	Jeux d'eau et fourmi	Piscine	Terrasse haute	Piscine	Soccer 2
15H45 À 16H	Rassemblement et autobus				

